

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le 08/11/2024

ID : 001-200070118-20241105-DEL_24_11_05_15-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 05 novembre 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 30

Représentés : 5

Absents : 6

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 novembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 30 octobre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nelly DUVERNAY (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Gaëtan FAUVAIN (pouvoir à Mme Christelle PAGET), Mme Carole FAUVETTE (pouvoir à M. Philippe PROST), M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Catherine GUTIERREZ (pouvoir à M. Renaud DUMAY), M. Roger RIBOLLET,

Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

N°2024/11/05/15 – Projet d'extension du siège de la Communauté de Communes : approbation du programme de l'opération et de l'enveloppe financière prévisionnelle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L2421-2 à L2421-5 concernant les attributions du maître d'ouvrage lors d'une opération de travaux,

Vu la délibération n°2024/05/28/17 du 28 mai 2024 portant sur une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain au titre des investissements structurants du Pacte de Territoire 2024-2026 pour l'aide au financement des travaux d'extension du siège de la Communauté de Communes estimés à 750 000€HT,

Vu le programme de l'opération établi par la société BATI PROGRAMME en date du 25 septembre 2024 et le chiffrage prévisionnel de l'opération d'un montant global de 900 000€HT comprenant une enveloppe travaux estimative de 750 000 €HT,

Vu la consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du siège mise en ligne du 26 septembre au 22 octobre 2024,

M. Jean-Pierre CHAMPION, Vice-Président, propose au conseil communautaire de valider le programme de l'opération et l'enveloppe financière prévisionnelle du projet d'extension du siège de la Communauté de Communes.

Vu l'avis favorable de la commission Bâtiments et espaces extérieurs du 30 octobre 2024,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré

Par 29 voix favorables, 1 opposition (Dominique VIOT) et 5 abstentions (Thierry SEVES, Bernard ALBAN, Renaud DUMAY, Magalie PEZZOTTA, Benoît PEIGNE),

VALIDE le programme de l'opération d'extension du siège de la Communauté de Communes Val de Saône Centre tel que proposé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage et qui pourra évoluer en fonction des préconisations de la maîtrise d'œuvre,

VALIDE l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération qui s'élève à 900 000 euros HT, comprenant les montants des travaux, de la maîtrise d'œuvre, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, des services et études complémentaires nécessaires pour mener à bien le projet.

PRECISE que le projet sera financé par les fonds propres de la Communauté de Communes, éventuellement complétés par la subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental de l'Ain, ou à solliciter auprès de l'Etat sur les fonds DETR ou DSIL et, le cas échéant, auprès de tout autre partenaire institutionnel.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 5 novembre 2024,

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX